

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2017

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 12/12/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 25/12/2017

Délibération n° D-2017-546

**Moulin de Comporté - Autorisation d'installation d'une réserve
de pêche**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Dominique JEUFFRAULT, ayant donné pouvoir à Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLEY, Madame Carole BRUNETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON, ayant donné pouvoir à Monsieur Pascal DUFORESTEL

Excusés :

Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Espaces Publics

**Moulin de Comporté - Autorisation d'installation
d'une réserve de pêche**

Monsieur Michel PAILLEY, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

La Ville de Niort est propriétaire du Moulin de Comporté. La parcelle cadastrale BC 230 borde le fleuve de la Sèvre Niortaise ainsi que le Chemin de la Coulée Verte qui débouche sur le quai de Belle île. A ce titre, la Commune est propriétaire du fond du cours d'eau et du droit de pêche qui s'y attache, conformément à l'article L. 435-5 du Code de l'environnement.

La Ville de Niort a été saisie par la Gaule Niortaise, Association Agrée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA) au sens de l'article L 436-1 du Code de l'environnement, pour la création d'une réserve de pêche destinée à faciliter la reproduction et la migration de certaines espèces de poissons au droit des ouvrages de franchissement piscicoles du Moulin. Cette nouvelle zone est rattachée au domaine public fluvial de l'Ecluse de Comporté.

L'AAPPMA La Gaule Niortaise agit pour le compte du Préfet des Deux-Sèvres pour le renouvellement des réserves de pêche sur les cours d'eau domaniaux et non-domaniaux en application de l'article R236-93 du Code rural.

Cette autorisation portera sur la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2021 et pourra être renouvelée annuellement par tacite reconduction. L'Association prendra à sa charge l'installation et l'entretien de la signalisation de la réserve de pêche sur les terrains communaux concernés.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser l'installation de la réserve de pêche sur les terrains communaux concernés ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'autorisation et tous les actes afférents.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY

